

VILLE D'ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN

Conseil Municipal du jeudi 8 décembre 2022 à 19h30 à L'illiade

Liste des délibérations examinées

Finances et commande publique

Subventions de fonctionnement – exercice 2022	DL220916-AF01 adoptée à l'unanimité
Subventions d'équipement – exercice 2022	DL220916-AF02 adoptée à l'unanimité
Exécution budgétaire 2023 avant vote du budget primitif	DL221118-MP01 adoptée pour : 29 - abstentions : 6
Demande de fonds de concours 2022 à l'Eurométropole de Strasbourg pour la salle de spectacle « L'illiade »	DL221117-CLM01 adoptée à l'unanimité

Patrimoine communal

Acquisition du Fort Uhrich-Hoche	DL221124-FS01 adoptée à l'unanimité
Régularisation foncière sur une parcelle située au 12 rue des Vignes à Illkirch-Graffenstaden	DL221125-AS01 adoptée à l'unanimité
Sollicitation de l'établissement public foncier d'Alsace en vue de l'acquisition par la commune d'un bien immobilier situé rue Schanzmatt	DL221125-VT01 adoptée à l'unanimité

Personnel

Fixation du tableau des effectifs au 1 ^{er} janvier 2023	DL221124-MC01 adoptée pour : 25 - abstentions : 10
Revalorisation des titres restaurant	DL221124-MC02 adoptée à l'unanimité
Participation complémentaire santé	DL221124-MC05 adoptée à l'unanimité
Mise à disposition d'un médiateur du centre de gestion du Bas-Rhin dans le cadre d'une médiation à l'initiative des parties	DL221124-MC03 adoptée à l'unanimité
Mise à disposition d'un médiateur du centre de gestion du Bas-Rhin dans le cadre de la médiation préalable obligatoire	DL221124-MC04 adoptée à l'unanimité
Modification des corps de référence et des plafonds du RIFSEEP pour les cadres d'emplois des ingénieurs et des techniciens territoriaux	DL221124-MC06 adoptée à l'unanimité

Enfance – jeunesse – sport

Modification dispositif bourse BAFA	DL221118-MA01 adoptée à l'unanimité
Adhésion de la Ville d'Illkirch-Graffenstaden à l'ANDES (Association Nationale Des Elus en charge du Sport)	DL221129-DG01 adoptée pour : 32 - abstentions : 3

Charte des mariages	DL221128-PC01 adoptée à la majorité pour : 29 – contre : 6
---------------------	--

Programme des travaux sur l'espace public pour l'année 2023	DL221118-IH01 adoptée à l'unanimité
---	--

Décisions prises en vertu de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales	Communication
---	---------------

L'ensemble des délibérations sont consultables sur le site internet de la ville – portail d'affichage légal.